Document generated on 06/06/2025 4:49 p.m.

Bulletin d'histoire politique

Chronique d'une partition annoncée

Claude G. Charron

Volume 5, Number 2, Winter 1997

Les anglophones du Québec à l'heure du plan B

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1063601ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1063601ar

See table of contents

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Charron, C. (1997). Chronique d'une partition annoncée. *Bulletin d'histoire politique*, *5*(2), 42–53. https://doi.org/10.7202/1063601ar

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1997

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Chronique d'une partition annoncée

•••

Claude G. Charron

The Gazette, vendredi 25 octobre 1996: William Johnson titre sa chronique HOORAY FOR THE GAZETTE. Notre «militant des droits civils» crie victoire: l'équipe éditoriale — le «lamb lobby» comme il aime l'appeler — a maintenant les dents plus longues. «En éditorial cette semaine, l'équipe a défendu le principe de la désobéissance civile vis-à-vis des lois injustes du Québec», clame triomphalement Johnson.

The Gazette, mardi 5 novembre 1996: une journaliste de l'agence Southam écrit que Denzil Spence, maire de l'Île-aux-Allumettes, est devenu depuis un an la coqueluche des médias «from coast to coast». Quelques semaines après le référendum, les conseillers de cette petite municipalité située à 150 kilomètres au nord-ouest de Hull ont voté une «Canada resolution» dans laquelle il est spécifié que, si le Québec devient indépen-dant, leur ville devra rester canadienne. La journaliste ajoute que la même résolution a été présentée au Conseil régio-nal du comté de Pontiac et que 16 des 20 maires ont signé le document.

The Gazette, mercredi 6 novembre: deux journalistes nous apprennent qu'une résolution à saveur partitionniste a été votée unanimement par le Conseil municipal de Côte-Saint-Luc. L'article indique que, la salle étant bondée, 200 personnes n'ont pu assister à ces délibérations. Suivent ensuite le nom des villes susceptibles d'adhérer au mouvement: Beaconsfield, Hampstead, Dollard-des-Ormeaux et Montréal-Ouest.

The Gazette, 8 novembre: publication de l'intervention de Claire Austin, résidente de Côte-Saint-Luc à la réunion du Conseil municipal.

« By voting Yes to the resolution before you this evening, you would be declaring that you do not share this standard of commitment to democratic values.(Loud booing, some clapping.) You would be declaring that there is no room for debate in your democracy. You would be telling the separatists to abandon democracy. » (Loud Booing.)

Décidément, le discours du 26 janvier 1996 de Stéphane Dion porte fruit. Pour nous en convaincre, voici le genre de discours que les Anglo-Montréalais entendent maintenant souvent à la radio:

« If and when partition comes about, it's not going to be the way I would have liked to look, and it's not going the way Lucien Bouchard would have liked it to look. It'll be somme kind of compromise. It's all a matter of minimizing the number of unhappy people. But to say that once you separate we will not bring up partition, and to say that every anglophone will go along with separation is a lie. » (Schnurmacher, 1996, p. 125)

Thomas Schnurmacher a tenu à ce que son livre *Canada Is Not A Real Country* soit lancé le 30 octobre. Depuis mai dernier, il anime une ligne ouverte à CJAD et déjà cette émission atteint des records de cote d'écoute. Et ce monsieur ne se prive aucunement pour faire chaque jour la promotion de la partition du Québec.

Bulletin d'histoire politique, automne 1996: la politologue Josée Legault fait une recension de *La partition du Québec de Lord Durham à Stéphane Dion* (Charron, 1996). Elle y déclare être aucunement étonnée que l'ouvrage ait eu «une couverture médiatique famélique». «Dans un Québec où même les élites souverainistes s'entêtent à nier l'importance du phénomène partitionniste — et où les fédéralistes préfèrent pour le moment en faire un usage stratégique — le spectre de la partition et de son appui généralisé chez les Anglo-Québécois fait de toute évidence très peur.»

Josée Legault a raison. Pendant que la presse et l'opinion publique anglophones se radicalisent et semblent de plus en plus attirées par une solution de type grand-serbe pour régler une fois pour toutes la question du Québec, du côté francophone, on s'en tient à la politique de l'autruche devant le danger qu'une telle radicalisation fait courir tant à la société canadienne qu'à la société québécoise.

Dès l'adoption de la loi 178 en 1989 par le gouvernement de Robert Bourassa, un net sentiment de ressac contre le Québec se fait sentir au

Canada anglais. Cet *english angst*, comme on l'appelle aujourd'hui, a contribué à l'échec du gouvernement Mulroney dans ses efforts pour faire reconnaître sa timide société distincte, a précipité le déclin des Conservateurs au Canada et a accentué la montée en popularité de Jean Chrétien et de Preston Manning. Mais depuis le choc du 30 octobre 1995, ce n'est plus de ressac qu'il faut parler mais bien de tornade. Au Canada anglais, dans le Montréal anglophone surtout, les pages éditoriales des journaux et les lignes ouvertes traitent sans cesse de partition du Québec, de référendum pancanadien et de la possibilité d'un recours à la violence pour mettre le Québec à sa place. La guerre — du moins la guerre idéologique — est véritablement déclarée.

La rencontre des partitionnistes du 21 janvier à McGill et, cinq jours plus tard, l'intervention «ulstérienne» de Stéphane Dion à Vancouver ont précipité la communauté anglo-montréalaise dans un âpre débat à savoir s'il fallait ou non prôner la partition du Québec, et c'est surtout dans le journal *The Gazette* que cette confrontation entre «partionnistes» et «antipartitionnistes» s'est fait le plus sentir.

Dès le 30 janvier 1996, en réaction à Lucien Bouchard qui déclare que le Canada n'est pas un vrai pays, William Johnson pontifie en affirmant que le Québec est constitué de plusieurs nations. Point. Sur la même page, le texte d'un résident de London (Ontario) porte un titre provocateur à souhait: «Montreal as Belfast? It is not far-fetched», et se termine par une conclusion à mettre le feu aux poudres: «Montreal as Sarajevo, with artillery firing on residential neighbourhood? Very unlikely. But Montreal as Belfast ? Easy.»

L'assaut des partitionnistes ne dérougira pas. Le 2 février 1996, à la une du journal, on annonce la naissance d'un groupe qui exige qu'avant le prochain référendum, l'on désigne quelles régions du Québec pourront continuer à faire partie du Canada dans le cas d'une éventuelle victoire du Oui. C'est dans cette édition du 2 février que s'amorce véritablement le débat sur la partition du Québec, un débat qui s'avérera déchirant pour la direction de *The Gazette*. À la page *Comment*, Gérald J. Prud'homme, professeur en pathologie à McGill, prédit une guerre civile au Québec si jamais le Parti québécois déclenchait un autre référendum sur la souveraineté. Il dénonce également l'avocat Julius Grey pour avoir traité les partitionnistes d'extrémistes. Dans un autre texte, Josée Legault se fait cinglante quant aux intentions des partitionnistes: «Their "attachment" to Canada serves as a convenient smoke screen for ethnic cleansing».

La veille, *The Gazette* prenait timidement position en titrant son éditorial: «Uniting Canada should be a priority». La direction du journal semble alors vouloir jouer les arbitres: après avoir évoqué les discours partitionnistes de Stéphane Dion et Jean Chrétien, l'auteur de cet éditorial (non signé comme toujours) ne discourt que sur le pourcentage de Oui à un référendum qui serait nécessaire pour que le Québec puisse légalement accéder à la souveraineté.

C'est plutôt par la bande, par l'opinion de chacun de ses collaborateurs, que *The Gazette* a décidé de timidement faire connaître son opposition à la partition. Le procédé commence le 25 janvier 1996 avec l'opinion de Jennifer Robinson, responsable de la page éditoriale. Celle-ci annonce avec dépit qu'elle serait prête à gager sa résidence fortement dévaluée que le reste du Canada sera d'accord pour conserver intactes les limites actuelles du Québec et abandonner à leur sort les fédéralistes québécois si cela voulait dire pour le reste du pays un partage de la dette qui lui serait plus avantageux. «Les Anglo-Montréalais doivent comprendre, conclut une Robinson désabusée, que les politiciens servent d'abord leurs intérêts personnels.»

Le 31 janvier 1996, c'est au tour du columnist Don Macpherson de prendre position. Le titre de son article est non équivoque à souhait: «Partition is a knife that can cut both ways». On peut y lire:

«So partition, which already seems to be isolating francophones from their formers anglophone allies, might end up driving them into the arms of the sovereignists, achieving the exact opposite effect from the one Dion apparently intents.»

Faisant allusion au célèbre couteau sur la gorge de Léon Dion, le père du ministre partitionniste, Macpherson conclut que ce couteau de la partition risque fort de taillader au mauvais endroit.

Le dimanche 4 février 1996, Desmond Morton occupe tout l'espace éditorial. Le titre choisi par ce spécialiste de l'histoire militaire est révélateur: «Tough talk could destroy Canada». Morton conclut un texte tout en nuances en écrivant que, au lieu d'améliorer la situation, la ligne dure empruntée depuis le 30 octobre 1995 par les Réformistes et maintenant par les Chrétien et Dion risque fort d'accélérer les procédures d'un divorce douloureux et inutile. Avec neuf autres intellectuels anglophones dont Charles Taylor, Morton signera quelques jours plus tard une lettre ouverte dans laquelle ils mettent les Anglo-Québécois en garde contre une

«dangereuse polarisation du débat entourant les rapports entre le Québec et le reste du Canada». Les dix ajoutent:

«We believe it is imperative to counter the growing and fallacious impression that statements supporting partition accurately reflect the voice of non-francophone Quebecers.»

Le 9 février 1996, Gretta Chambers ajoute sa voix aux opposants. La chancelière de McGill titre sa chronique hebdomadaire: «Idea for partition goes against common sense and common good». Elle conclut par une mise en garde des plus explicites: «The moral is that when setting out to play hard ball, it is better to come with a real hard ball than a stink bomb.»

Les mises en garde ne feront pas du tout taire les partitionnistes et William Johnson sera comme toujours leur plus virulent porte-parole. Le 9 février 1996, il annonce que, pour des raisons de rationalité économique, la direction de *The Gazette* vient de lui signifier son renvoi. A partir du 1er mai, il continuera à signer une chronique dans le journal seulement une fois par semaine et à titre de pigiste. Il en profite ensuite pour égratigner tous ceux qui, depuis quelques jours, se sont publiquement manifestés contre la partition. Et ils sont nombreux à passer à la caisse. La liste noire de Johnson comprend du côté anglophone le philosophe Charles Taylor, l'avocat Julius Grey et son collègue Don Macpherson. Côté francophone, la liste est plus impressionnante encore toutes options constitutionnelles confondues: Alain Dubuc et Lysiane Gagnon de *La Presse*, Michel C. Auger du *Journal de Montréal*, Michel David du *Soleil*. Sans oublier Lise Bissonnette du *Devoir*.

Mais à la fin de son pamphlet, c'est à sa patronne, Joan Fraser que Johson réservera son plus gros coup de griffe. Il laisse ses lecteurs pensifs sur les véritables motifs de son renvoi en profitant de l'occasion pour répondre à un auditeur qui, la veille, à la radio lui demandait si ses idées contraires à la ligne éditoriale de *The Gazette* ont été déterminantes dans la décision du journal de le congédier.

«My answer was that that I thought they were a factor, in the sense that *The Gazette* had to make choices in where to cut, and those choices represented its priorities. There are three journalists in Ottawa; only one was cut.»

C'est après avoir rappelé son désaccord vis-à-vis des prises de position de *The Gazette* pendant les épisodes de Meech et Charlottetown qu'il crache son fiel

sur une Joan Fraser coupable d'avoir écrit qu'elle acceptait le principe de sécession pour le Québec. Et il y a faute même si Fraser rend ce droit de sécession très difficile:

«I thought she insulted the people of every other democratic country, which refuse to recognize a right to secede, and insulted all Canadians who deny the existence of such right.»

Le lendemain, 10 février: la lettre des dix éminents intellectuels opposés au partitionnisme est publiée à côté du texte de William Johnson qui titre sa chronique: «Anti-partitionists — the lamb lobby». Font partie de ce club d'invertébrés aux yeux de Johnson, les Chambers, Taylor et Morton. Reprenant l'opinion de Conor Cruise O'Brien à l'emploi des Nations unies et qui serait une autorité sur le plan international, Johnson écrit que, si le Québec a le droit de déclarer son indépendance, le Canada aura l'obligation de déterminer ses nouvelles frontières et de soumettre cette révision à une cour internationale. Johnson croit que cette cour sera alors sensible au droit à l'autodétermination des 10 000 Cris et Inuits qui sont éparpillés dans un «Rupert Land» qui constitue plus des deux tiers du territoire du Québec. Et quand la porte sera ouverte pour les Cris et Inuits, elle le sera, pense Johnson, pour les Anglo-Québécois. Johnson n'a qu'à patienter le temps d'un printemps. Conrad Black veille au grain et l'été ne finira pas sans que le *lamb lobby* ne soit terrassé. Du moins à *The Gazette*.

En manchette de *La Presse* du 27 août 1996: «Black entreprend son ménage en congédiant la rédactrice en chef de *The Gazette*». Et en sous-titre: «Joan Fraser exprime des opinions trop nuancées au goût de Southam». Au printemps, le groupe Hollinger, propriété de Conrad Black, avait pris le contrôle de Southam en détenant 41 % des actions de cette compagnie propriétaire de *The Gazette*.

The Gazette, 29 août 1996: Peter White, le bras droit de Conrad Black, établit les balises quant à la liberté de mouvement de l'équipe éditoriale de *The Gazette*:

«The editorial positions taken by *The Gazette* must be determined by its internal management and editorial board, with the proviso that no Southam Newspaper should advocate, as an editorial position the breakup of Canada. »

The Gazette, 4 septembre 1996: Conrad Black réplique à Christopher Young qui, dans *The Gazette* du 30 août, l'accusait «of advocating the annexion of English Canada by the United States and the abandonment of English speaking Quebec to its nationalists tormentors». Black se défend en manifestant son désir que *The Gazette* devienne moins accommodante qu'elle ne l'a été vis-à-vis des mesures oppressives qui assaillent la communauté anglaise du Québec. C'est pour cette raison, écrit-il, qu'il a salué la décision de son journal d'accepter la démission de Joan Fraser et ajoute qu'il n'a pas joué de son influence à cette occasion.

Ce qui a choqué Black, c'est qu'en février 1996 Joan Fraser ait donné tant d'espace dans *The Gazette* au *lamb lobby*, aux antipartitionnistes. Or, cela fait déjà plusieurs lunes que le propriétaire du *Soleil* s'est affiché comme faisant partie du *wolf lobby*. C'est du moins sans équivoque que dans son autobiographie il se dévoile partitionniste:

«Puisque personne ne soulignait que le Québec aurait à assumer sa part de la dette publique fédérale (400 milliards de dollars), ou que les circonscriptions qui avaient voté pour demeurer au Canada pouvaient le faire, ou encore que, légalement, l'Ungava reviendrait au Canada, Parizeau a eu au début beaucoup de succès avec une version de l'indépendance incluant la monnaie canadienne, un marché commun, et même le statut de membre du Commonwealth.» (Black, 1993, p. 386)

Et depuis que le groupe Hollinger a pris le contrôle de *The Gazette*, des gens près de l'idéologie droitiste de Conrad Black, tels Barbara Amiel son épouse et Andrew Coyne, sont devenus chroniqueurs au journal. *The Gazette*, 28 septembre: Andrew Coyne s'oppose à la décision du ministre de la Justice du Canada de demander à la Cour suprême d'établir les règles de sécession du Québec. Pour lui, il n'y a pas de règles à suivre: le Québec ne peut faire sécession. Point!

The Gazette, même jour, page B-3: «Where we Stand». En tant que président du journal, Michael Goldbloom donne la position officielle de *The Gazette* relativement à la crise constitutionnelle et à la question linguistique. Il écrit: «we have strongly opposed a unilateral declaration of independence» puis ajoute qu'il appuie la démarche d'Ottawa de s'en référer à la Cour Suprême pour établir les règles de sécession.

Goldbloom écrit que son journal est le seul quotidien du Québec qui ait osé affirmer que le droit international ne garantissait aucunement qu'un Québec souverain puisse conserver les frontières qu'il possède en tant que province du Canada. *The Gazette* a déjà souscrit à la thèse, continue Goldbloom, que si la partition était faisable il n'est pas certain qu'elle soit désirable et que, si nécessaire, le débat devra se faire mais pour l'instant la priorité devait être de conserver le Canada uni.

Goldbloom s'attaque ensuite au dossier linguistique qui, en fin de compte, se profile derrière le partitionnisme: de Durham à nos jours (voir Charron 1996, pp. 13 à 70), c'est parce que la plupart des anglophones refusent la prépondérance d'une autre langue que l'anglais qu'il y a constamment des crises constitutionnelles et linguistiques au Québec et au Canada. Goldbloom reconnaît que le Québec, étant le cœur du fait français au Canada, le gouvernement de cette province, a un rôle spécial à jouer pour protéger et promouvoir la langue française. Mais il banalise ce beau principe en plaçant le Québec, même en ce qui a trait aux questions linguistiques, sous la tutelle du gouvernement fédéral et donc sous l'autorité d'une majorité anglophone: «...because the history of Canada is replete with examples of provincial majorities violating minority-language rights».

Comme l'a toujours fait *The Gazette*, Goldbloom place donc sur un même pied la minorité anglaise du Québec et les minorités francophones hors Québec en voie d'assimilation galopante. La minorité anglaise au Québec a toujours eu une puissance économique et politique. Goldbloom refuse de reconnaître que la minorité française hors Québec n'a qu'un infime pouvoir. Goldbloom devrait admettre que l'anglais étant la langue dominante dans le monde, l'usage de cette langue au Québec ne sera jamais menacé et risque même de faire des progrès malgré toutes les lois visant à protéger et à promouvoir le français.

Malgré ce fait, Michael Goldbloom énumère 14 articles de la loi 101 contre lesquels le journal *The Gazette* va continuer à se battre, contre l'unilinguisme français à l'Assemblée nationale et dans les cours de justice.

Il est clair que, n'eut été la force du nationalisme québécois depuis trente ans, le Canada anglais n'aurait accepté, ni la bilinguisation officielle du Nouveau-Brunswick, ni l'inconstitutionnalité de l'unilinguisme manitobain. Malgré cela, l'Ontario qui a la plus importante minorité francophone en nombre absolu au Canada ne reconnaît aucun droit formel à cette minorité.

The Gazette ne relève aucunement cette réalité et propose plutôt de bilinguiser davantage le Québec afin d'éliminer par le fait même l'*english angst* et, dans un but non avoué, mais depuis Durham toujours là, d'attirer les non-francophones vers sa communauté.

N'en déplaise à Michael Goldbloom qui s'en défend bien, le journal *The Gazette* demeure ce qu'il a toujours été: un journal de combat pour une minorité occupante. Bilingue à ses débuts, fondé par Fleury Mesplet en 1778 pour pousser les «Canadiens» (entendez les Canadiens français) à se joindre à la rébellion des 13 colonies du Sud contre la Couronne britannique, *The Gazette* s'est rapidement transformée en un organe dévoué tout entier à la défense de l'oligarchie anglophone de Montréal contre la volonté d'émancipation de la majorité française. Un fait vérifiable pendant les temps chauds qui ont précédé les troubles de 1837-1838: *The Gazette* était alors du côté des groupes partitionnistes ou unionistes qui tentaient de contourner une situation inacceptable pour eux, celle de voir l'éclosion ici d'un gouvernement responsable où une population majoritairement non anglophone aurait par son Assemblée détenu le pouvoir. C'est la solution unioniste qui a été retenue par Durham dans le rapport qui a été remis à Londres en 1839. Un an plus tard, nous vivions sous l'Union Act.: *The Montreal Gazette* avait gagné.

Pendant la courte période de l'Union, *The Montreal Gazette* devait encore monter aux barricades. Ce fut en 1849 quand le gouvernement Lafontaine-Baldwin présenta un projet de loi voulant indemniser les victimes, et non les responsables des troubles de 1837-1838. Le 25 avril 1849 à 17 heures, Montréal est alors la capitale du Canada-Uni et les députés sont réunis au Parlement pour assister à la sanction des projets de lois par le gouverneur Elgin. Parmi ceux-ci, se trouve le projet controversé d'indemnisation des victimes des émeutes. À sa sortie du Parlement, Lord Elgin retournant à sa résidence fut attaqué par des émeutiers qui lancèrent des œufs pourris contre sa voiture.

Moins d'une heure après l'incident, notre bonne vieille *Gazette* de l'époque publie une édition spéciale qui a l'effet d'une bombe incendiaire, comme le rapporte Jacques Lacoursière:

«...La fin a commencé. Anglo-Saxons, vous devez vivre pour l'avenir; votre sang et votre race seront désormais votre loi suprême, si vous êtes vrais à vous-mêmes. Vous serez Anglais, dûssiez-vous n'être plus Britanniques». (Lacoursière, 1996 p. 46)

La différence entre *The Montreal Gazette* d'hier et *The Gazette* d'aujourd'hui? En 1849, faisant ouvertement appel au sang et à la race, le journal ne pouvait cacher alors son nationalisme «ethnique» comme il peut le faire aujourd'hui en se donnant la prétention d'être le bouclier de tous les «non-francophones» contre le prétendu nationalisme ethnique des francophones. Les similitudes demeurent: 1. la nécessité aujourd'hui comme en 1849 de renforcer la puissance assimilatrice de l'anglais au Québec, 2. les constants appels au secours lancés au grand frère américain (le Québec anglophone ferait-il partie de cette nation?). Les conséquences directes ou indirectes de l'appel à la race de la *Montreal Gazette* du 25 avril 1849: 1. l'incendie du Parlement et de la résidence du premier ministre Louis-H. Lafontaine; 2. l a tentative d'assassinat de ce dernier par un dénommé William B. Mason (Lacoursière, 1996, p. 46, 47, 55 et 56); 3. Montréal perdra le titre de capitale du Canada-Uni; 4. un discours partitionniste devait être entendu à la Chambre des députés six jours après l'appel à la défense de la race britannique du 25 avril de *The Montreal Gazette* (Lacoursière, 1996, p. 50).

Depuis septembre 1996, *The Gazette* semble donc redevenue le journal de combat qu'elle a toujours été quand, dans notre histoire, se profilaient de grands affrontements entre les francophones et les anglophones. Passe encore qu'on démonise systématiquement et quotidiennement aujourd'hui l'adversaire péquiste, l'éditorial du 22 octobre 1996, intitulé: *Sign of civil disobedience* est toutefois difficile à reconnaître. Dans cet éditorial, la direction de *The Gazette* se montre vertueuse: «Civil disobedience is one of the century's most effective and admired forms of protest.» Les petits activistes que sont les Donderi et autres Galganov se transforment, grâce à la baguette magique de Michael Goldbloom et de son équipe, en des Ghandi, Luther King et Mandela à la sauce canadienne.

La direction de *The Gazette* est pourtant au courant qu'en voulant violer la loi 86 (une loi de ses alliés libéraux), les activistes Donderi et Galganov veulent beaucoup plus qu'un adoucissement de la législation québécoise en matière de langue. Le premier est vice-président de l'Equality Party, un parti partitionniste, le second a déjà avoué que son combat pour l'affichage bilingue faisait partie de sa guerre contre «those bastard separatists».

Dans le contexte actuel où des municipalités du West Island et de l'Outaouais votent des résolutions partitionnistes, *The Gazette* fait semblant de ne pas savoir que si William Johnson applaudit maintenant si fort le fait que son journal ait placé la désobéissance civile au rang de vertu, c'est que l'activiste de Gatineau et ses amis ont d'autres plans en tête. On est parti-

tionniste ou on ne l'est pas et si on l'est, on prépare le terrain. Johnson, Donderi et Galganov préparent aujourd'hui les lendemains d'un référendum gagnant au cas où, à la suite de négociations infructueuses, le gouvernement du Québec proclamerait unilatéralement l'indépendance. Ils se disent que si le principe de la désobéissance civile devient acceptable aujourd'hui, le jour d'une *UDI (Unilateral Declaration of Independance)*, les simples citoyens de l'Île-aux-Allumettes, de Côte-Saint-Luc ou de Saint-Léonard seraient prêts à pratiquer cette «vertueuse» forme de civisme afin de faire encore partie du Canada. Dans un tel contexte, cette situation provoquerait une crise qui dépasserait de loin celle d'Oka en 1990. C'est du moins ce que ces missionnaires semblent désirer. Ce désordre ternirait encore plus l'image du Québec à l'étranger et, souhaitent les partitionnistes, nuirait à la reconnaissance rapide d'un Québec souverain par la communauté internationale.

Mercredi 13 octobre 1996, émission CBF-Bonjour: Marc Laurendeau fait sa revue de presse quotidienne. Le journaliste se déclare surpris en lisant que *The Gazette* blâme l'Equality Party pour s'être autoproclamé le seul parti fédéraliste au Québec; mais il s'explique mal que le journal taise les propos haineux de Diane Francis. Invitée au congrès du Parti Égalité, la directrice du *Financial Post* a déclaré que les dirigeants du Québec (pourtant légitimement élus par la population) étaient des séditieux. Et, preuve que le radicalisme ne s'arrête pas aux pages de *The Gazette*, la prose antiquébécoise de Francis se retrouve régulièrement dans la revue *MacLean's*.

Dans sa revue hebdomadaire de la presse anglophone, Gilles Lesage notait que sur la question des frais universitaires des étudiants étrangers inscrits dans les universités du Québec, certains journaux accusent *The Gazette* de mal défendre les Anglo-Québécois (Le Devoir: Québec accusé de «nettoyage académique», 24 nov. 1996). La direction de l'*Ottawa Sun*, entre autres, peut dormir sur ses deux oreilles, le fils d'un ancien délégué du Québec à Londres et à New York, Peter Scowen, pousse l'audace jusqu'à faire passer Lise Bissonnette pour une «extrémiste» du même acabit que Diane Francis (Hour, 21 au 27 novembre 1996)!

Il faut voir les faits bien en face: un an après le référendum, le *wolf lobby* est bien sorti du bois. Il mord et griffe tout ce qui ne ressemble pas à l'orthodoxie trudeauiste concernant le Canada. Ses hurlements ont bien été entendus de la population anglo-canadienne: les sondages le prouvent, celle-ci est maintenant tout à fait conditionnée pour donner à ses politiciens le mandat d'aller plus avant dans le plan B. Les prochains rendez-vous électoraux au Canada et au Québec pourraient bien prendre des tournants inquiétants.

Références:

Black, Conrad, *Conrad Black par Conrad Black*, Montréal, Québec/Amérique, 1993.

Charron, Claude G., *La partition du Québec de Lord Durham à Stéphane Dion*, Montréal, VLB, 1996.

Lacoursière, Jacques, *Histoire populaire du Québec*, Tome 3: de 1841 à 1896, Sillery, Septentrion, 1996.

Schnurmacher, Thomas, *Canada Is Not a Real Country*, Toronto, ECW Press, 1996.